

## **PROCÈS-VERBAL**

### **Municipalité du Canton de Stratford**

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session ordinaire de son conseil, le septième (7<sup>e</sup>) jour de novembre 2016 à 19 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

Monsieur Simon Baillargeon, conseiller	siège # 1
Madame Sylvie Veilleux, conseillère	siège # 2
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
Monsieur Daniel Poirier, conseiller	siège # 4
Madame Julie Marcotte, conseillère	siège # 5
Monsieur J.-Denis Picard, conseiller	siège # 6

Les membres du Conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur André Gamache.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1- Items statutaires**

1.1	Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2	Adoption des procès-verbaux	Décisions
	☞ Session ordinaire du 3 octobre 2016	
	☞ Session extraordinaire du 26 octobre 2016	
1.3	Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.4	Adoption des comptes à payer	Décision
1.5	Dépôt de la situation financière au 31 octobre 2016	Information
1.6	Rapports des présidents des comités	Information

#### **2- Administration**

2.1	Autorisation de dépenses des élu(e)s	Décision
2.2	Rapport du maire et rapport financier 2015-2016	Information
2.3	Banque d'heures – Infotech	Décision
2.4	Contrat de service informatique	Décision
2.5	Déclarations des intérêts pécuniaires – Dépôt	Information
2.6	Convocation des séances spéciales du Conseil	Décision
2.7	Réforme cadastrale – Suivi	Information

#### **3- Aqueduc et égout**

3.1	Rue du Parc – Acceptation finale des travaux	Décision
-----	--	----------

#### **4- Sécurité publique**

4.1	Soumission pour un camion-citerne	Décision
4.2	Projet de règlement n° 1121 – Emprunt	Décision
4.3	Programme d'aide financière – Formation	Décision

**5- Voirie et bâtiments**

5.1	Projet de règl. n° 1130 – Déneigement chemins municipaux	Décision
5.2	Déneigement de la cour de l'Église	Décision
5.3	Déneigement du rang des Granites	Décision
5.4	Club VTT – Demande de droit de passage	Décision

**6- Urbanisme et environnement**

6.1	CPTAQ – Participation à une audience	Décision
6.2	Source Elgin – Suivi	Décision
6.3	Projet de règlement n° 1124 – Règlement de zonage	Information
6.4	Projet de règlement n° 1131 – Plan d'urbanisme	Information

**7- Loisirs et culture**

7.1	Comité Famille – Don	Décision
-----	----------------------	----------

**8- Affaires diverses**

**9- Liste de la correspondance**

**10- Période de questions**

**11- Certificat de disponibilité**

**12- Levée de la session régulière**

**1- Items statutaires**

**1.1 Adoption de l'ordre du jour**

Lecture de l'ordre du jour par monsieur André Gamache.

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté.

2016-11-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**1.2 Adoption des procès-verbaux**

**↳ Session ordinaire du 3 octobre 2016**

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session ordinaire du 3 octobre 2016 tel que présenté par la directrice générale.

2016-11-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## ↳ Session extraordinaire du 26 octobre 2016

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session extraordinaire du 26 octobre 2016 tel que présenté par la directrice générale.

2016-11-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 1.3 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du Conseil.

### 1.4 Adoption des comptes à payer

#### **Liste des comptes à payer au 7 novembre 2016**

1	INFOTECH	8 970,92 \$
4	STRATFORD – PETITE CAISSE	76,00 \$
8	DANY ST-ONGE	431,73 \$
10	EXCAVATIONS GAGNON & FRÈRES INC.	1 772,95 \$
15	GESCONEL INC.	214,14 \$
16	L'ÉCHO DE FRONTENAC INC.	146,02 \$
17	M.R.C. DU GRANIT	37 569,74 \$
34	MEGABURO	112,19 \$
36	RÉAL HUOT INC.	4 520,46 \$
37	ROULEAU & FRÈRES SPORTS INC.	94,24 \$
46	ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ	479,45 \$
50	ALAIN LAVIOLETTE	800,00 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	44,00 \$
55	BENOIT BOISVERT	88,84 \$
61	CMP MAYER INC. (L'ARSENAL)	623,45 \$
77	MARIO PICARD	4 121,85 \$
133	JÉRÔME BRETON	156,83 \$
212	LES BÉTONS L. BAROLET INC.	6 297,48 \$
301	MARCHÉ RÉJEAN PROTEAU INC.	29,90 \$
308	MONTY SYLVESTRE, CONSEILLERS JURIDIQUES	908,93 \$
384	HEWITT ÉQUIPEMENT LIMITÉE	66,67 \$
479	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTÉE	5 495,76 \$
489	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	81,90 \$
654	NAPA DISRAELI (0609)	759,91 \$
682	FERME R.G. CHAMPOUX S.E.N.C.	291,54 \$
689	SERVICES SANITAIRES DENIS FORTIER INC.	343,08 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC.	6 545,21 \$
762	RESSORTS ROBERTS-TRACTION MÉGANTIC	448,35 \$
769	ALARME MULTI-SÉCURITÉ MBTM INC.	63,24 \$
885	PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	1 227,02 \$
889	PROPANE GRG INC.	57,49 \$
1066	ALSCO CORP.	294,81 \$
1077	BATTERIES G.B. INC.	193,16 \$

1120	ANDRÉ GAMACHE	63,44 \$
1243	ÉLECTRO-CONCEPT P.B.L. INC.	3 086,06 \$
1249	TGS INDUSTRIEL	209,01 \$
1273	PNEUS ET FREINS 112	96,58 \$
1296	XEROX CANADA LTÉE	574,20 \$
1300	GRANILAKE AGRÉGATS	578,51 \$
1321	VALORIS	4 697,58 \$
1335	LES SERVICES EXP INC.	1 456,73 \$
1356	GROUPE ENVIRONEX INC.	442,20 \$
1361	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF	1 884,18 \$
1366	GILLES CHAMPOUX	450,00 \$
1385	SERVICES INTÉGRÉS LEMAY & ASS. INC.	6 036,19 \$
1399	LE GROUPE ADE ESTRIE INC.	7 844,17 \$
1400	ORIGINAL DESGIN	873,81 \$
1401	ENDRESS ET HAUSER	1 724,63 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>113 344,55 \$</b>

Il est proposé par monsieur Richard Picard,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

2016-11-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 1.5 Dépôt de la situation financière au 31 octobre 2016

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du Conseil le rapport sur la situation financière en date du 31 octobre 2016.

#### 1.6 Rapports des présidents des comités

##### **Aqueduc & Égouts** **Daniel Poirier**

Le sujet sera traité au point 2.2.

##### **Relations de travail** **André Gamache**

Rien à signaler.

##### **Développement (Internet, services de proximité, Pacte rural)** **Daniel Poirier**

##### **↳ Table de concertation consultative sur le développement économique, social et culturel de Stratford :**

Les membres de la Table de concertation se réuniront le lundi 14 novembre 2016. Auront-ils des demandes particulières à adresser au Conseil en période budgétaire? À suivre...

↳ **Développement du Domaine Aylmer :**

Une rencontre est prévue à Québec avec les responsables des différents ministères afin de préciser les limitations d'usage concernant un projet potentiel.

**Voirie, Équipements & Transports**

**J.-Denis Picard**

Les employés de la voirie passeront la niveleuse aussitôt que la température le permettra.

Ils mettent en place les équipements d'hiver.

Les fossés sont nettoyés afin d'accélérer le drainage.

**Information, Communications & MADA**

**Sylvie Veilleux**

↳ **Stratford-Info :**

Préparation du Stratford-Info pour sa parution en décembre.

↳ **MADA :**

Les membres du Comité Famille se réuniront prochainement afin de déterminer les coûts liés aux activités du Plan d'action. Les demandes seront déposées au Conseil pour examen, étant en période budgétaire.

**Finances & Budget**

**Richard Picard**

Les données présentées laissent entrevoir un surplus d'environ 65 000 \$. Des rencontres sont prévues pour la préparation du budget 2017.

**Urbanisme & Domaine Aylmer**

**J.-Denis Picard**

Rien à signaler.

**Environnement**

**Daniel Poirier**

↳ **Projet de développement du Domaine de l'Aigle au lac Elgin :**

L'orientation préliminaire de la CPTAQ (Commission de protection du territoire agricole du Québec) recommande le refus de la demande déposée par la Municipalité.

L'APLE soutient la décision de la CPTAQ s'inquiétant des conséquences aggravantes sur l'environnement suite à un développement domiciliaire dans ce secteur.

Messieurs J.-Denis Picard et Daniel Poirier ont rencontré les membres de l'APLE. Ils ont été informés qu'un rapport d'analyse récent sur la qualité de l'eau a démontré que celle-ci était bonne.

De plus, messieurs René Croteau et René Morin (MRC du Granit) ainsi que quelques membres du CA de l'APLE ont effectué une tournée des différents endroits plus sensibles.

Certaines suggestions d'intervention seront déposées au Conseil, lui-même préoccupé par la protection de l'environnement.

↳ **Domaine Aylmer** :

Le Conseil projette le remplacement de la fenestration au Domaine Aylmer. En attente de soumissions...

↳ **Activités** :

Le Comité des Loisirs prépare la fête de Noël des enfants prévue le 17 décembre 2016.

↳ **Patinoire** :

Publipostage d'une circulaire précisant les besoins en main-d'œuvre pour la surveillance et l'entretien de la patinoire cet hiver.

↳ **Bibliothèque** :

En attente de la réponse d'une demande de subvention de 1 000 \$ déposée au Fonds Jeunesse CDJL.

Sujet traité sera traité au point 4.2.

**2- Administration****2.1 Autorisation de dépenses des élu(e)s**

Attendu qu'il serait impraticable de réunir le Conseil chaque fois qu'un élu doit faire face à des dépenses de déplacement et repas pour remplir son mandat à l'intérieur des comités dans lesquels il travaille;

Attendu que la loi sur le traitement des élus, par l'article 25, nous oblige à préautoriser les dépenses des élus suivants : monsieur André Gamache, monsieur Simon Baillargeon, madame Sylvie Veilleux, monsieur Richard Picard, monsieur Daniel Poirier, madame Julie Marcotte et monsieur J.-Denis Picard;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,  
Et résolu :

Que le Conseil autorise les dépenses de déplacement et repas que ces élus auront à faire dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

2016-11-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**2.2 Rapport du maire et rapport financier 2015-2016**

Tel que stipulé à l'article 955 du *Code municipal*, le maire doit faire un rapport de la situation financière de la Municipalité; celui-ci sera distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

## **RAPPORT DU MAIRE – FAITS SAILLANTS**

### **DÉVELOPPEMENT**

Le Conseil municipal s'est engagé, via le Comité de développement, dans l'analyse de faisabilité de deux (2) dossiers, soit celui d'un éventuel développement récréotouristique au Domaine Aylmer et celui de l'ajout d'un service de logements sociaux au sein de la communauté. Bien qu'aucun effort ne fut négligé, dans les deux cas, d'autres avancés devront être réalisées afin d'apporter aux membres du Conseil toutes les données utiles et nécessaires à la prise de décision. Dans le cas du Domaine Aylmer, un travail de base s'effectue actuellement avec les ministères concernés puisque la propriété n'est pas libre de tous droits envers la Municipalité, et dans le cas des logements sociaux, une demande de subvention additionnelle est en cours par la firme porteuse du dossier afin d'approfondir les résultats suite aux démarches du Conseil.

### **BÂTIMENT**

Le Conseil a entériné la poursuite de la réfection de l'hôtel de ville et du centre communautaire en repeignant la grande majorité des salles et bureaux afin de les rendre esthétiques et au goût du jour. Nous considérons ce bâtiment comme un pivot à l'appui à la vie communautaire; déjà, son achalandage s'accroît et le plaisir d'y vaquer à ses occupations professionnelles et ludiques est partagé par tous.

D'autre part, une évaluation est en cours concernant le drainage et l'étanchéité des fondations du bâtiment.

Quant au Domaine Aylmer, le Conseil évalue la possibilité de remplacement de la fenestration et des portes qui est rendu nécessaire dû à leur vétusté et aux infiltrations d'air froid après 30 ans. Les coûts pourraient être assumés via le programme de la TECQ, section économie d'énergie. Un triple verre de qualité sera sélectionné et l'installation serait également subventionnée.

### **VOIRIE**

Le projet de réfection de la rue du Parc s'est finalisé l'été dernier à des coûts inférieurs de 4,5 %, soit 16 215 \$. Ailleurs sur le territoire, de nombreux travaux spéciaux ont été effectués en maintenant l'emphase sur le drainage adéquat de nos voies de circulation.

Une partie du chemin Elgin fut retouchée sur une longueur de 500 mètres en retirant l'enrobé bitumineux très endommagé. À cet effet, un dossier très détaillé, incluant plusieurs hypothèses, a été présenté à la population concernée, allant de la réfection en profondeur à une intervention minimale, cette dernière ayant été retenue.

Les pluies diluviennes de la mi-août ne nous ont pas épargnées, mais une bonne partie des dommages subis seront remboursés via un programme d'aide gouvernementale.

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE-INCENDIE**

Après 8 à 9 mois d'investigations afin de remplacer le camion-citerne incendie par un équipement usagé abordable et répondent aux normes, le Conseil n'a eu d'autre choix que d'aller vers un véhicule neuf, en raison du peu d'écart de coûts entre les deux options. Ce véhicule, dont l'usage prévu sera d'au moins 30 ans, du fait qu'il soit neuf, demeure l'avenue la plus rentable pour les futures générations de contribuables. Cet investissement incontournable est de l'ordre de 300 0000 \$.

Une analyse concernant la possibilité de regroupement de certains services incendie au niveau de la MRC ne semble pas très prometteuse pour Stratford à cette étape-ci. D'entrée de jeu, l'application minimale de ce regroupement doublerait les coûts pour le contribuable. Notre bilan actuel ne justifie en rien les changements hypothétiques préconisés.

## **REDEVANCES CARRIÈRE-SABLIÈRE**

En 2015, le Conseil, tel que l'exige la loi, a procédé à l'analyse de quelques carrières en lien avec les redevances qui doivent être versées à la Municipalité en fonction du tonnage qui y est extrait. Des analyses minérales et volumétriques ont démontré certains écarts. Le dossier suit son cours dû à son importance légale et financière.

## **ENVIRONNEMENT**

La caractérisation des bandes riveraines de nos lacs est complétée et la très grande majorité des propriétaires riverains se sont conformés aux exigences réglementaires de protection des rives contre l'érosion et la pollution. La MRC du Granit fut d'une grande aide dans ce processus amorcé depuis quelques années. Un suivi rigoureux sera maintenu pour aider à la pérennité de la qualité de nos plans d'eau.

La mise en place de la troisième voie concernant la cueillette et la gestion des matières putrescibles a été reportée à la fin de la décennie en raison des coûts importants qu'elle engendre, au peu de redevances encourageantes anticipées faute de la reconnaissance des « non-domiciliés » très nombreux à Stratford, et en raison du décalage de la date butoir en 2020, même soupçonnée en 2022, de l'application de cette mesure par le gouvernement du Québec.

Le Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) amorcé à la fin 2015 sera complété vraisemblablement d'ici la fin de l'année et soumis à certaines consultations en début 2017. Ce moyen se veut un guide en vue d'harmoniser le développement domiciliaire avec tant l'environnement du territoire que l'environnement bâti et social.

## **AQUEDUC ET ÉGOUTS**

Malgré des interventions en 2015 lors de la hausse du radié, nous avons dû procéder à la vidange des boues à l'usine de traitement. Cette intervention périodique a notamment comme objectif de mieux contrôler les rejets en phosphore, dont la norme provinciale a été fortement modifiée.

En parallèle, une étude est en cours afin d'examiner les interventions nécessaires quant à la vétusté de certains équipements de pompage et autres dont la défaillance éventuelle engendrerait de graves problèmes dans un contexte d'urgence.



## **DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE**

Principal « développement économique » dans notre municipalité, 2016 inscrit une année record où les investissements dans l'immobilier des propriétaires ont bondi par rapport à la moyenne des années antérieures. Plusieurs facteurs peuvent être associés à ce reluisant bilan dont la beauté des paysages et des plans d'eau, notamment, mais aussi, croyons-nous, à une taxation raisonnable qui encourage les investissements à long terme. Bien que notre meilleure année antérieure soit de 3,5 millions de dollars en demande des permis, 5,5 millions de dollars ont été inscrits au registre en 2016.

## **MADA ET POLITIQUE FAMILIALE**

La Municipalité a dévoilé publiquement ses politiques familiales et municipales Amie des Aînées lors de la fête annuelle du Pique-Nique familial au Domaine Aylmer. Lors de ce succès événementiel sans précédent, les comités associés à ces deux politiques en ont profité pour présenter l'essence même du plan de travail à réaliser dans notre milieu pour ces groupes visés et leur qualité de vie respective. Consultation et qualité ont été au rendez-vous.

## **RESSOURCES FINANCIÈRES**

À cette étape-ci, les données financières nous indiquent un respect du budget prévu en début d'année et dont la croissance était de l'ordre de 3,56 % alors que, de toute évidence, les données actuelles indiquent une tendance limitée à 3,2 %, le surplus prévu étant donc de 65 288 \$. Cette belle position doit tout de même considérer les imprévus majeurs qui pourraient survenir d'ici les quelques semaines restantes au budget annuel. La conjugaison de « revenus prévus » accrus associée au « mode de dépenses » contrôlé nous amène vers un bilan positif.

## **IMMOBILISATIONS**

Administration :	590 \$	Fauteuil à l'accueil
Incendie :	14 615 \$	2 appareils respiratoires
Voirie :	12 674 \$	Godet, ordinateur voirie et supports de sécurité
Circulation :	2 269 \$	Nouvelles signalisations
Centre communautaire :	2 138 \$	Système de caméras de surveillance
Parc et terrain de jeux :	1 982 \$	Balançoire

## **NOS RESSOURCES HUMAINES ET DU MILIEU**

À cette étape, au nom de tous les membres du Conseil, je remercie notre personnel pour son professionnalisme et son assiduité. L'intérêt constant qu'il porte à ses fonctions maintient la synergie utile aux résultats que l'on observe encore cette année. Il en est de même pour toutes celles et tous ceux qui s'impliquent dans les divers organismes qui animent notre communauté. Vous faites tout autant, à votre niveau, partie intégrante de ce succès et nous vous en remercions également, sachant très bien que, souvent, cette générosité répétée peut être fort exigeante.

Nous croyons qu'à Stratford, toutes et tous y trouvent leurs avantages, qu'ils soient villageois, riverains, agrofforestiers, domiciliés ou non-domiciliés. Le respect dans la diversité de nos populations demeure un élément majeur gage de fierté sociale et d'un sentiment d'appartenance élevé.

## **PROSPECTIVE**

Plusieurs aspects de la vie municipale retiendront particulièrement l'attention en 2017, soient :

- Réforme cadastrale;
- Plan d'aménagement d'ensemble PAE;
- Mise à niveau à l'usine de traitement des boues;
- Suivi des redevances carrière-sablière;
- Politique familiale et MADA;
- Suite de la réfection du centre communautaire, de l'hôtel de ville;
- Acquisition du camion-citerne incendie;
- Dossiers logement social et Domaine Aylmer récréotouristique.

Le rapport financier 2015 consolidé de la Municipalité du Canton de Stratford produit au printemps par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thorton confirmait la bonne santé financière de la municipalité.

L'excédent de fonctionnement non affecté était de l'ordre de 276 363 \$.

Les recommandations de la firme comptable ont fait l'objet d'un suivi rigoureux.

Les dépenses étaient assujetties à des postes budgétaires détaillés ainsi qu'à des tarifs qui réfèrent aux secteurs d'activités, ce qui facilite d'autant les suivis budgétaires et le respect maximal des sommes allouées.

	<b>RÉEL 2015</b>	<b>BUDGET 2016</b>	<b>ESTIMÉ 2016</b>	
<b>REVENUS</b>				
Taxe foncière et ART. 205 (communauté)	737 153 \$	799 663 \$	808 326 \$	1
Services municipaux (tarifs)	968 012 \$	933 057 \$	942 876 \$	2
Paiement tenant lieu de taxes (imm. gouv.)	37 672 \$	42 181 \$	42 915 \$	
Transferts (subventions)	54 908 \$	82 633 \$	89 623 \$	3
Services rendus	48 409 \$	28 975 \$	38 681 \$	4
Imposition des droits (mutation, permis et amendes)	97 489 \$	70 260 \$	76 074 \$	5
Intérêts et autres revenus	32 886 \$	20 000 \$	30 650 \$	6
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 976 529 \$</b>	<b>1 976 769 \$</b>	<b>2 029 145 \$</b>	
<b>SURPLUS AFFECTÉ</b>	<b>54 134 \$</b>	<b>58 218 \$</b>	<b>58 218 \$</b>	
<b>REVENUS ET AFFECTATION</b>	<b>2 030 663 \$</b>	<b>2 034 987 \$</b>	<b>2 087 363 \$</b>	
<b>DÉPENSES</b>				
Conseil municipal et Cour municipale	81 360 \$	96 359 \$	85 522 \$	
Administration générale	299 042 \$	312 704 \$	304 050 \$	
<b>Sous-total administration</b>	<b>380 402 \$</b>	<b>409 063 \$</b>	<b>389 572 \$</b>	7

Sûreté du Québec	187 181 \$	177 465 \$	177 465 \$
Service Incendie	120 497 \$	118 250 \$	108 015 \$
Sécurité civile	970 \$	1 020 \$	268 \$
<b>Sous-total sécurité publique</b>	<b>308 648 \$</b>	<b>296 735 \$</b>	<b>285 748 \$</b>
Voirie d'été	315 305 \$	326 585 \$	309 071 \$
Enlèvement de la neige	185 796 \$	185 600 \$	195 687 \$
Éclairage des rues	10 520 \$	11 600 \$	10 928 \$
Transport en commun	2 411 \$	2 421 \$	2 421 \$
<b>Sous-total transport</b>	<b>514 032 \$</b>	<b>526 206 \$</b>	<b>518 107 \$</b>
Eau potable	50 478 \$	61 485 \$	54 217 \$
Égouts	54 115 \$	49 865 \$	69 869 \$
Déchets	136 634 \$	142 500 \$	139 547 \$
Matières recyclables	16 337 \$	14 274 \$	13 363 \$
Fosses septiques	67 421 \$	60 271 \$	64 854 \$
Quote-part hygiène du milieu et subventions	36 580 \$	36 297 \$	36 297 \$
<b>Sous-total hygiène du milieu</b>	<b>361 565 \$</b>	<b>364 692 \$</b>	<b>378 147 \$</b>
Projet logements sociaux	420 \$	10 000 \$	10 000 \$
MADA - PFM	9 795 \$	10 000 \$	9 491 \$
<b>Sous-total santé et bien-être</b>	<b>10 215 \$</b>	<b>20 000 \$</b>	<b>19 491 \$</b>
Aménagement, urbanisme et zonage	65 946 \$	65 401 \$	68 981 \$
Rénovation urbaine, promotion et développement économique	30 649 \$	42 212 \$	40 835 \$
Tourisme et Coop Internet	4 059 \$	1 550 \$	1 387 \$
<b>Sous-total urbanisme et développement</b>	<b>100 654 \$</b>	<b>109 163 \$</b>	<b>111 203 \$</b>
	<b>RÉEL 2015</b>	<b>BUDGET 2016</b>	<b>ESTIMÉ 2016</b>
Activités récréatives	54 517 \$	48 280 \$	52 369 \$
Centre communautaire	54 269 \$	50 090 \$	54 876 \$
Bibliothèque et projet musique	7 435 \$	8 268 \$	8 680 \$
<b>Sous-total loisirs et culture</b>	<b>116 221 \$</b>	<b>106 638 \$</b>	<b>115 925 \$</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'OPÉRATION</b>	<b>1 791 737 \$</b>	<b>1 832 497 \$</b>	<b>1 818 193 \$</b>
INTÉRÊTS, FRAIS BANQUE ET REMBOURSEMENT CAPITAL	150 712 \$	169 890 \$	171 012 \$
IMMOBILISATIONS	22 634 \$	32 600 \$	32 870 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 965 083 \$</b>	<b>2 034 987 \$</b>	<b>2 022 075 \$</b>
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>65 580 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>65 288 \$</b>

- 1) Revenus supplémentaires suite à 2 mises à jour.
- 2) Ajout de la taxation du rang Elgin.
- 3) Subvention du Fonds Bassin versant. Pacte rural – Étude Domaine Aylmer.
- 4) Revenus entraide incendie. Revenus location Domaine Aylmer.
- 5) Émission de permis et mutations plus élevées.
- 6) Intérêts créditeurs (banque et arrières de taxes) compensation de l'assurance suite aux dépenses causées par la foudre.
- 7) Dépenses à la baisse de la section : Conseil et gestion du personnel.
- 8) Moins de sorties en incendie.
- 9) Dépassement suite à la vidange de l'étang n° 2.

### **CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ OU PLUS**

<i>Nom du fournisseur</i>	<i>Total des achats</i>
ESSOR ASSURANCES	36 273,00 \$
EXCAVATIONS GAGNON & FRÈRES INC.	46 843,00 \$
GRANILAKE AGRÉGATS	36 810,00 \$
HYDRO-QUÉBEC	31 748,00 \$
M.R.C. DU GRANIT	204 588,00 \$
PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTÉE	28 949,00 \$
TRANSPORT ORDURIER DE LA RÉGION DE L'AMIANTE INC.	71 786,00 \$
VALORIS	34 778,00 \$

### **RÉMUNÉRATION DES ÉLUS**

	Municipalité du Canton de Stratford	M.R.C. du Granit		
	<u>Rémunération</u>	<u>Allocation</u>	<u>Rémunération</u>	<u>Allocation</u>
Maire	6 827 \$	3 414 \$	1 064,00 \$	532,00 \$
Maire suppléant	2 845 \$	1 422 \$		
Conseiller	2 275 \$	1 138 \$		

La rémunération sur les comités au montant de :	11 200,00 \$
Les allocations sur les comités au montant de :	5 600,00 \$
La rémunération par présence sur un comité d'orientation est :	70,00 \$ (1 journée)
L'allocation par présence au comité d'orientation est :	35,00 \$ (1 journée)
La rémunération par présence sur un comité d'orientation est :	35,00 \$ (1/2 journée)
L'allocation par présence au comité d'orientation est :	17,50 \$ (1/2 journée)

---

Monsieur André Gamache termine en précisant :

- que la Municipalité est en attente de revenus en provenance de la Cour municipale de Lac-Mégantic;
- qu'au niveau du secteur égout, le rehaussement du radier effectué en 2015 n'a pas eu l'effet escompté. Cependant cela va permettre de repousser la vidange des étangs.

### 2.3 Banque d'heures – Infotech

Considérant que les honoraires du personnel d'Infotech sont au taux de 115 \$/heure;

Considérant qu'il y a une réduction de 35 % du coût horaire moyennant l'obtention d'une banque d'heures;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,  
Et résolu :

D'autoriser l'achat d'une banque de vingt-huit (28) heures en services professionnels informatiques afin de supporter les services administratifs pour un montant de 1 960 \$ plus taxes.

2016-11-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 2.4 Contrat de service informatique – Infotech

Il est proposé par monsieur Richard Picard,  
Et résolu :

De renouveler le contrat de services informatiques avec Infotech au montant de 7 105 \$ plus taxes, soit une augmentation de 2 %, pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2016 au 31 octobre 2017.

2016-11-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 2.5 Déclarations des intérêts pécuniaires – Dépôt

Madame Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière, prend le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus suivants :

Mesdames Sylvie Veilleux et Julie Marcotte ainsi que messieurs André Gamache, Simon Baillargeon, Richard Picard, Daniel Poirier et J.-Denis Picard.

### 2.6 Convocation des séances spéciales du Conseil

Attendu le *Code municipal du Québec, chapitre C-17.1, article 156* concernant l'avis de convocation des séances extraordinaires du Conseil;

Attendu que les moyens de convocation permis sont restrictifs et astreignants;

Attendu qu'il serait souhaitable, afin de faciliter grandement les procédures de convocation, d'ajouter à l'article 156, paragraphe 2, deux autres moyens de convocation, soit par courriel électronique et par un logiciel de partage de fichiers.

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu :

Qu'une demande soit faite auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) afin que les deux moyens nommés ci-haut soient approuvés;

Que cette demande soit transmise à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à la MRC du Granit ainsi qu'à toutes les municipalités de son territoire, à des fins d'appui.

2016-11-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 2.7 Réforme cadastrale – Suivi

Madame Manon Goulet informe les citoyennes et les citoyens qu'il y aura consultation les 29 et 30 novembre de 14 h à 20 h à la salle de la Fabrique. Le propriétaire qui n'est pas satisfait des informations décrites sur l'avis postal reçu doit se présenter au jour et aux heures mentionnés sur l'avis.

## 3- Aqueduc et égout

### 3.1 Rue du Parc – Acceptation finale des travaux

Considérant qu'une dernière visite d'inspection a eu lieu le vendredi 4 novembre 2016 sur la rue du Parc, soit une année après la fin des travaux;

Considérant que madame Marie-Pierre Samson(TGC), monsieur Pierre Grondin (EXP), monsieur Richard Picard (élu), monsieur René Croteau (directeur des travaux publics) et madame Manon Goulet (directrice générale) étaient présents à cette rencontre;

Considérant qu'après vérification, monsieur Pierre Grondin confirme que toutes les directrices de changement et ajustements ont bien été effectuées;

Proposé par monsieur Richard Picard,  
Et résolu :

Que le conseil procède à l'acceptation finale des travaux et libère la retenue de 5 % sur le contrat de TGC, soit un montant de 16 372,21 \$, conditionnellement à la réception du certificat émis par monsieur Pierre Grondin de la firme EXP.

2016-11-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

-----  
Lors des travaux, 2 bornes ont été enlevées. La Municipalité s'engage à les réinstaller à ses frais d'ici la fin de l'année.

### Stratégie d'économie d'eau potable :

7 compteurs d'eau devront être installés d'ici septembre 2018 afin de satisfaire les exigences du Ministère.

## 4- Sécurité publique

### 4.1 Soumission pour un camion-citerne

Considérant que la Municipalité n'a reçu qu'une soumission pour l'acquisition d'un camion-citerne neuf, suite à son appel d'offres lancé sur le SEAO;

Considérant que la soumission de la compagnie Maxi-Métal est au coût 319 285,57 \$ taxes incluses;

Considérant qu'après analyse, cette soumission est conforme aux exigences du devis;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu :

D'accepter l'offre de Maxi-Métal pour l'acquisition d'un camion-citerne neuf 2018 au coût de 319 285,57 \$ conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

2016-11-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Ayant un délai de fabrication de neuf (9) mois, la livraison est prévue pour septembre 2017. La première tranche d'intérêts sera exigible en 2018.

#### 4.2 Projet de règlement n° 1121 – Emprunt

**ATTENDU QU'**il est devenu nécessaire de faire l'acquisition d'un camion-citerne pour le service incendie de la Municipalité du Canton de Stratford;

**ATTENDU QUE** le coût de cette acquisition est estimé à près de 320 000 \$;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire d'effectuer un emprunt par billets pour payer le coût de cette acquisition;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été régulièrement donné lors de la session régulière du conseil tenue le troisième (3<sup>e</sup>) jour d'octobre 2016.

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu :

Que le Règlement portant le numéro 1121 soit adopté pour décréter ce qui suit :

#### **Article 1**

Le conseil est autorisé à acquérir un camion-citerne neuf décrétant une dépense et un emprunt pour un montant de 300 000 \$. Le devis et la soumission de ce camion sont joints au présent règlement à l'annexe A et l'annexe B.

#### **Article 2**

Pour l'application du présent règlement, et pour se procurer cette somme, le conseil décrète un emprunt pour une période de vingt (20) ans.

#### **Article 3**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement du capital des échéances annuelles de l'emprunt il est, par le présent règlement, durant le terme de l'emprunt, imposé et il sera prélevé chaque année, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Municipalité du Canton de Stratford, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur imposable tel qu'il apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

#### **Article 4**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la *Loi*.

2016-11-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### **4.3 Programme d'aide financière – Formation**

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la Municipalité du Canton de Stratford désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la Municipalité du Canton de Stratford prévoit la formation de six (6) pompiers pour les années 2017 et 2018 pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire, soit :

2 pompiers à la formation : Pompier 1;

4 pompiers à la formation : Matières dangereuses opérationnelles (MDO);

Attendu que la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Granit en conformité avec l'article 6 du Programme;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,

Et résolu :

De présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Granit.

2016-11-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### **5- Voirie et bâtiments**

##### **5.1 Projet de règlement n° 1130 – Déneigement des chemins municipaux**

La lecture du projet de règlement est dispensée puisque tous les élus ont reçu le projet à l'intérieur du délai prévu par la *Loi*.



# RÈGLEMENT NUMÉRO 1130

---

## RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'OUVERTURE ET L'ENTRETIEN DES CHEMINS L'HIVER

---

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné par le conseiller monsieur J.-Denis Picard, lors de la session régulière du Conseil municipal tenue le troisième (3<sup>e</sup>) jour d'octobre 2016;

**ATTENDU QUE** certains(es) rues, routes, chemins et rangs doivent être ouverts(tes) et entretenus(es) à la circulation automobile durant l'hiver;

**ATTENDU QUE** l'entretien de ces voies de circulation automobile nécessite des sommes importantes;

**ATTENDU QUE** la Municipalité du Canton de Stratford peut, en vertu de l'article 752 du *Code municipal*, adopter un règlement régissant l'ouverture des voies de circulation automobile durant l'hiver;

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le « Règlement n° 1130 décrétant l'ouverture et l'entretien des chemins d'hiver ouverts à la circulation automobile », soit et est par la présente statué et décrété ce qui suit :

### **Article 1**

La Municipalité du Canton de Stratford décrète l'entretien d'hiver, pour la circulation des véhicules automobiles, des chemins identifiés à l'article 3 du Règlement n° 1130 pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017.

### **Article 2**

Le présent règlement annule et abroge tout autre règlement déjà adopté par ce Conseil concernant l'ouverture et/ou la fermeture de voies de circulation automobile en hiver.

### **Article 3**

Description des chemins, rues, routes et rangs considérés par le présent règlement :

- Chemin de l'Anse-Maskinongé :  
À partir de la route 161 sur toute sa longueur, soit une distance de 3,000 km.
- Chemin Aylmer :  
À partir de la route 161 jusqu'à son intersection avec le chemin de Stratford, soit une distance de 3,900 km.
- 1<sup>re</sup> Avenue :  
À partir de la rue Elgin jusqu'à son extrémité, soit une distance de 70 mètres.
- Chemin des Berges :  
À partir de la route 161, jusqu'à la ligne entre les lots 13 et 14 du rang 4 Sud-Ouest du Canton de Stratford, et à partir de la ligne entre les lots 15 et 16 du rang 4 Sud-Ouest du Canton de Stratford jusqu'à la rue Latendresse, soit une distance de 3,100 km.
- Chemin de la Baie-des-Sables :

À partir de la 2<sup>e</sup> rue de la Baie-des-Sables jusqu'à son extrémité nord en bordure du lac Aylmer, soit une distance totale de 600 mètres.

➤ Chemin Côté :

À partir du rang des Érables sur une distance de 90 mètres.

➤ 2<sup>e</sup> rue de la Baie-des-Sables :

À partir du chemin Rozon sur une longueur de 210 mètres.

➤ Chemin de la Batture :

Sur toute sa longueur, soit une distance de 218 mètres.

➤ Rang Beau-Lac :

À partir de son intersection avec le rang des Granites jusqu'à son extrémité, soit une distance de 1,900 km.

➤ Rang des Bouleaux :

À partir de son intersection avec le rang des Granites jusqu'à son extrémité, soit une distance de 1,450 km.

➤ Rang Belle-Vue :

À partir de son intersection avec le rang Elgin sur une distance de 700 mètres conditionnellement à l'obtention d'une virée convenable.

➤ Rue des Cèdres :

À partir de la route 161 jusqu'à son extrémité, soit une distance de 260 mètres.

➤ Chemin du Domaine-Aylmer :

À partir de la route 161 jusqu'à son extrémité, soit une distance de 1,000 km.

➤ Rang Elgin :

Chemin de front du sixième (6<sup>e</sup>) rang Sud-Ouest, sur une longueur de 7,860 km.

➤ Rang des Érables :

Route du deuxième (2<sup>e</sup>) rang Nord-Est, chemin de front des premier et deuxième (2<sup>e</sup>) rangs Nord-Est. À partir de la route 161 sur une distance de 5,810 km.

➤ Chemin des Faucons :

À partir du rang des Érables sur toute sa longueur jusqu'à la barrière à l'intersection du chemin des Hiboux sur une longueur de 1,600 km.

➤ Rang des Granites :

À partir de son intersection avec le chemin de Fontainebleau, sur une distance de 1,200 km.

➤ Chemin Gravel :

Sur toute sa longueur, soit une distance de 550 mètres.

➤ Chemin Lapierre :

À partir de l'intersection du rang Elgin sur toute la longueur du chemin Lapierre, soit une distance de 1,910 km.

➤ Rue Latendresse :

À partir de l'intersection du chemin des Berges, soit du numéro civique 55 jusqu'au numéro civique 315, sur une distance de 730 mètres.

- Chemin Maskinongé :  
À partir du chemin de l'Anse-Maskinongé en direction sud-ouest sur une distance de 950 mètres.
- Chemin Morin :  
À partir de la route 161, sur une distance de 260 mètres.
- Rue du Parc :  
À partir de la route 161 jusqu'à son extrémité, soit une distance de 130 mètres.
- Rue des Peupliers :  
À partir de la route 161 jusqu'à son extrémité, soit une distance de 210 mètres.
- Chemin du Quai :  
À partir du chemin de Stratford, soit une distance de 200 mètres.
- Chemin des Rocailles :  
À partir du chemin des Berges sur une distance de 590 mètres.
- Chemin du Réservoir pour accéder au site d'approvisionnement du secteur n° 2 :  
À partir du rang des Érables sur une longueur de 400 mètres.
- Chemin de Rive-de-la-Prairie :  
À partir du chemin de Stratford sur une longueur de 825 mètres.
- Chemin Rozon :  
À partir de la route 161 jusqu'à son intersection avec la deuxième (2<sup>e</sup>) rue de la Baie-des-Sables, soit une distance de 987 mètres.
- Chemin de la Station :  
À partir du garage municipal jusqu'à la station d'épuration des eaux, sur une longueur de 400 mètres.
- Rang de la Tour :  
Chemin de front du huitième (8<sup>e</sup>) rang Sud-Ouest du Canton de Stratford. À partir de la route 161 jusqu'à la ligne entre les lots 4-B et 5 du rang 8 Sud-Ouest, et de là tournant vers le sud-est sur une distance de 0,531 km. Jusqu'à la limite avec la Municipalité de Stornoway, soit une distance totale de 2,852 km.
- Chemin Traver pour accéder au site d'approvisionnement du secteur n° 1 :  
Partant de l'avenue Centrale Sud sur une longueur de 427 mètres.
- Chemin du Verger :  
À partir de son intersection avec le rang des Érables jusqu'au numéro civique 113, soit une distance de 100 mètres.
- Rang des Quarante :  
À partir de la route 161, soit une distance de 1,150 km.
- Chemin Solbec :  
Partant de la route 161 sur une longueur de 1,900 km; l'entretien de ce chemin ne sera pas prioritaire.
- Chemin Gauthier :  
Sur toute sa longueur, soit 1,100 km, conditionnellement à l'obtention d'une virée convenable.

La longueur de ces chemins, rues, routes et rangs totalise une longueur de 48,739 kilomètres.

#### **Article 4**

Certains chemins, routes et rangs de la municipalité seront entretenus hebdomadairement jusqu'au 3 janvier.

Ces chemins sont les suivants :

➤ Rang des Quarante :

Du lot 28-1 du rang 1 Sud-Ouest sur une longueur de 2,200 km.

➤ Chemin Cupra :

Sur demande, à partir de la route 161 sur une longueur de 2,000 km.

#### **Article 5**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

2016-11-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Messieurs J.-Denis Picard et André Gamache mentionnent que des demandes de déneigement de certains chemins privés ont été acheminées au Conseil : celui-ci maintient sa position de ne pas intervenir si le chemin est privé. Ils précisent cependant qu'en situation d'urgence, la Municipalité n'hésitera pas à intervenir.

#### 5.2 Déneigement de la cour de l'Église

Considérant la demande de la Fabrique St-André Bessette, communauté St-Gabriel, de reconduire l'entente concernant le déneigement de la cour de l'église, de l'hiver 2016 au printemps 2018;

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu :

D'accepter une compensation de 1 000 \$/an pour un autre terme de deux (2) ans, soit 2016-2017 et 2017-2018.

2016-11-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 5.3 Déneigement du rang des Granites

Considérant que la Municipalité du Canton de Stratford est disposée à faire l'entretien d'hiver du rang des Granites, secteur Weedon, sur une distance de 800 mètres pour la saison hivernale 2016-2017;

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford informe la Municipalité de Weedon qu'elle accepte d'effectuer le déneigement sur une distance de 800 mètres au coût de 1 700 \$.

2016-11-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 5.4 Club VTT – Demande de droit de passage

Considérant que le Club VTT Stratford St-Gérard a demandé au conseil d'autoriser le passage sur le chemin des Berges sur toute sa longueur en période d'été comme en hiver, et ce, jusqu'à l'intersection de la rue Latendresse et du chemin des Berges;

Considérant que ce secteur en est un résidentiel;

Considérant que la quiétude et parfois la sécurité des résidents peuvent être affectées;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu :

De refuser la demande du club VTT Stratford St-Gérard telle que formulée.

2016-11-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **6- Urbanisme et environnement**

#### 6.1 CPTAQ – Participation à une audience : Projet de développement domiciliaire du Domaine de l'Aigle

Considérant qu'une demande a été déposée à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec par la Municipalité du Canton de Stratford (dossier n° 409564);

Considérant que l'orientation préliminaire de la CPTAQ considère que cette demande devrait être rejetée;

Considérant que la Municipalité du Canton de Stratford est invitée à se prononcer lors d'une audience publique;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu :

D'informer la CPTAQ que la Municipalité désire participer à cette rencontre afin de présenter des observations qui seront prises en considération par celle-ci avant de rendre sa décision.

2016-11-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Monsieur André Gamache précise que la Municipalité du Canton de Stratford reçoit les informations cartographiques de la MRC du Granit en lien avec la CPTAQ. Après vérification, certaines erreurs concernant le zonage ont été décelées sur les cartes.

De plus, la Municipalité désire rétablir certains faits mentionnés dans l'orientation préliminaire de la CPTAQ. La MRC du Granit participera activement à cette rencontre.

#### 6.2 Source Elgin – Suivi

Considérant que la Municipalité du Canton de Stratford a reçu une demande de vérification concernant la conformité de l'eau potable de la source Elgin;

Considérant que plusieurs citoyens de Stratford et d'ailleurs s'abreuvent à la source située dans le rang Elgin;

Considérant que l'analyse du dossier démontre que l'écoulement de l'eau ne peut être contrôlé de manière sécuritaire; ce qui rend l'échantillonnage non fiable;

Considérant que la source Elgin n'est pas la propriété de la Municipalité du Canton de Stratford;

Considérant que nos procureurs ainsi que notre assureur nous recommandent de nous abstenir;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford s'abstienne d'intervenir dans ce dossier.

2016-11-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Monsieur André Gamache mentionne que c'est à regret que la Municipalité doit s'abstenir d'intervenir dans ce dossier, étant très conscient que plusieurs personnes s'abreuvent à cette source.

### 6.3 Projet de règlement n° 1124 – Règlement de zonage

Je, soussigné, monsieur J.-Denis Picard, conseiller, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un projet de RÈGLEMENT NUMÉRO 1124 modifiant le RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1035 AFIN DE MODIFIER LES LIMITES DES MILIEUX HUMIDES.

### 6.4 Projet de règlement n° 1131 – Plan d'urbanisme

Je, soussignée madame Sylvie Veilleux, conseillère, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un projet de règlement modifiant le PLAN D'URBANISME NUMÉRO 1031 AFIN DE MODIFIER LES LIMITES DES MILIEUX HUMIDES.

## 7- Loisirs et culture

### 7.1 Comité Famille – Don

Considérant l'offre de madame Amélie Floriot de l'entreprise Argotag d'organiser une autocueillette de sapins sur sa propriété le 3 décembre 2016;

Considérant que cette activité rapportera 2 \$/sapin au Comité Famille de la Municipalité;

Considérant que l'entreprise Argotag accepte de payer 50 % du coût de la publicité de cette activité conjointement avec le Comité Famille et le Comité des loisirs;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu :

De collaborer avec l'entreprise Argotag à l'activité d'autocueillette de sapins du 3 décembre 2016.

2016-11-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 8- Affaires diverses

## **9- Liste de la correspondance**

- ↳ Lecture de la lettre de MTQ concernant une subvention de 15 000 \$ étalée sur trois (3) ans.

### Offre de services

- ↳ Offre de service de COGESAF pour des expertises d'intervention dans les bandes riveraines.

### Support financier

- ↳ Lac en fête – Lac Mégantic : le Conseil considère plus important de supporter nos associations de lac.

### Invitations

- ↳ La Chambre de commerce de Disraeli : conférence le 8 novembre avec le député monsieur Luc Berthold : monsieur André Gamache assistera à la rencontre.
- ↳ Granit Action : assemblée annuelle le 10 novembre.

## **10- Période de questions**

## **11- Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés pour les dépenses votées à la session régulière de ce septième (7<sup>e</sup>) jour de novembre 2016.

## **12- Levée de la session régulière**

Il est proposé par monsieur André Gamache,  
Et résolu :

Que l'assemblée soit levée à 20 h 30.

2016-11-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

André Gamache  
Maire

Manon Goulet  
Directrice générale et secrétaire-trésorière